

# Compte rendu du conseil municipal

## Séance du 24 mai 2012

Absents excusés : Karine BURGÉY (procuration à J. Breuil), Renée DORDOR (procuration à C. Gille –Urvoy)

Absents : Gérard Baudras, Nadège Devillers, Brigitte Personeni

### **Bilan d'activité 2011 de la micro crèche**

Présentation par Nadine SEVY du rapport d'activité 2011 des Francas pour la micro crèche « la souris verte » :

- ouverture en octobre 2009, capacité d'accueil de 9 enfants simultanément, ouverture de 7h30 à 18h
- l'équipe se compose de 6 professionnelles employées par Les Francas du Doubs, dont 5 en Contrat à Durée Indéterminée et 1 en Contrat à Durée Déterminé
- fréquentation : 24 enfants ont fréquentés la structure en 2011
- 14 enfants (dont 13 familles) de janvier à fin juillet, 13 enfants (dont 12 familles) de janvier à fin août et 15 enfants (dont 14 familles) de septembre à décembre.
- Sur les 13 familles, 11 sont de Quingey, et deux de Chouzelot
- Fréquentation en augmentation par rapport à 2010 avec un taux de remplissage supérieur à 80 %
- Le Château d'Uzel est chargé de la confection des repas
- perspectives et actions : partenariat avec la bibliothèque, le relais assistantes maternelles, le centre de loisirs
- mise en place d'un pique nique le 7 juin 2012 avec les résidents de la maison de retraite, invitation des élus.

### **Présentation de l'évaluation de l'opération de revitalisation du commerce local, de l'artisanat et de la perception des aménagements du centre bourg**

Etude réalisée pour le Pays Loue Lison au 1<sup>er</sup> mars 2012 par le cabinet Transprest, comparaison avec celle du 1<sup>er</sup> mars 2004, enquête portant sur les cantons d'Amancey, Ornans, et Quingey à raison de 100 personnes par canton.

Evolution de la fréquentation des points de vente entre 2004 et 2012 suivants les activités :

- alimentaire : Amancey 47 % à 41 %, Ornans 62 à 58 %, Quingey 43 à 43 %, Arc et Senans 16 à 9%
- équipement de la personne : Amancey 2 à 4 %, Ornans 31 à 25 %, Quingey 3 à 5 %, Arc et Senans 2 à 1 %
- culture et loisirs : Amancey 12 % stable, Ornans 38 à 24 %, Quingey 12 à 10 %, Arc et Senans 4 à 2 %
- équipement de la maison : Amancey 8 à 3 %, Ornans 31 à 7 %, Quingey 17 à 5 %, Arc et Senans 9 à 2 %
- prestation artisanale : Amancey 62 à 53 %, Ornans 12 à 16 %, Quingey 53 à 41 %, Arc et Senans 24 à 29%

Sur Quingey 59 % estime que la sécurité piétonne s'est améliorée (contrairement à Ornans), ainsi que la qualité de l'aménagement urbain, mais détérioration des possibilités de stationnement à proximité des commerces du fait de la présence de voitures « ventouses ».

Discussion et approbation du conseil pour la mise en place d'un stationnement avec disque zone bleue sur la place d'Armes de Quingey ainsi que des arrêts minute face à la boulangerie, en face de la quincaillerie et grande rue et demande à la gendarmerie de verbaliser tout contrevenant.

**Pré étude du projet d'Eco quartier** dans le secteur de « l'île » (extrémité de la cartonnerie), après le rendu d'une première pré étude réalisée par la CAUE.

Ce secteur constructible devra faire l'objet d'une étude de sol, les constructions destinées à l'artisanat, l'industrie y sont interdites. Il est projeté de réaliser un habitat mixte, copropriété, locatif, personne âgées.

Avec l'aide du service d'aide aux maires du conseil Général du Doubs, il convient d'établir un cahier des charges afin de choisir dans un premier temps un bureau d'étude qui sera mandaté pour réaliser une étude de faisabilité du projet...pour ensuite rechercher un promoteur qui devra répondre aux conditions de constructibilité et d'aménagement de l'espace retenus par la commune.

Demande du Maire de l'accord du conseil municipal pour continuer la démarche, accord à l'unanimité.

Eco quartier signifie : habitat mixte, biodiversité, traitement des déchets, de l'eau pluviale, chauffage collectif, chauffe eau solaire, circulations piétonnes, regroupement de voitures.

Discussion sur le besoin, la demande, en effet forte demande de locatif sur Quingey, beaucoup de logements privés inoccupés mais non rénovés.

Le conseil municipal donne son accord pour continuer la démarche telle que définie.

### **Tranche 2012 de l'aménagement du centre bourg**

Dossier définitif présenté lors d'un prochain conseil municipal étant donné la réunion avec le maître d'œuvre le 25 mai 2012. Consultation des entreprises prévue pour le début de l'automne.

### **Procédure d'acquisition de la maison du 2 rue des Forges** (maison en face l'école)

L'acheteur potentiel a déposé un recours devant le tribunal administratif à l'encontre de la commune de Quingey.

Le Conseil municipal charge le Maire de défendre les intérêts de la commune avec l'aide du cabinet d'avocat CGBG de Besançon.

Le conseil municipal décide d'utiliser ultérieurement ce bâtiment pour la bibliothèque et la création d'une médiathèque et le Relais Assistantes Maternelles (si la place le permet).

Les locaux de la bibliothèque actuelle, réaménagés et scindés en plusieurs cellules pourront ultérieurement servir pour une maison médicale.

### **Tarif salle**

Sujet reporté à un prochain conseil

### **Questions diverses**

- Eclairage public, dans le cadre des économies d'énergie concernant l'éclairage public, la commune de Quingey s'engage à diminuer la puissance de 50 luminaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présent :

- s'engage à réaliser et à financer les travaux dont le montant s'élève à 24 250 € HT

- se prononce sur le plan de financement suivant :

- \* subvention ADEME : 12 125 €

- \* subvention SYDED : 7 275 €

- \* fonds propres : 9 603 €

- sollicite l'aide financière de l'ADEME et du SYDED

- Déchetterie : Le conseil municipal, autorise le Maire à effectuer la demande de 2 badges au SYBERT, pour l'accès à la déchetterie.

L'accès reste inchangé, les collectivités peuvent déposer gratuitement dans certaines limites journalières.

- Le conseil municipal décide de facturer comme suit les cirques :

- 30 € sans électricité

- 50 € avec électricité pour les caravanes uniquement

- Accord pour le paiement des heures supplémentaires à Jocelyne DETOUILLO, soit 2 heures le dimanche 22 avril 2012, dans le cadre des élections présidentielles.

- Accord pour l'encaissement de 2 dons soit 400 € et 20 €

- Restauration du transformateur de la route de Byans, accord du conseil municipal pour la réalisation d'une fresque par un chantier de réinsertion sur le thème de Moïni, à hauteur de 1 300 € pour la commune la différence étant financée par ERDF.

- **Inaugurations :**

- **liaison bus ligne C le 18 juin à 18 heures – 2 000<sup>ème</sup> passager !**

- **liaison douce champs l'Hoste 29 juin à 18h30**

- **fresque : 30 juin à 10h30 dans la plaine de Lombard**

- **nouvelle maison de retraite : mercredi 11 juillet à 10h30**

- Réunions :

- avec le MEDEF afin de recevoir les demandeurs d'emploi de Quingey et Chouzelot le 19 juin à 14 h

- réunion avec les associations pour le Tour de France : 29 mai à 20 h

- réunion publique pour le Tour de France : 19 juin à 20 h

- Chantal Gille-Urvoy : avancement de la fresque sur l'herbe (Route de Lombard) représentant le clocher des PCCC et un cycliste, dans le cadre du Tour de France, utilisation de 4 200 piquets et 15 km de corde, la tonte se fera à compter du 5 juin, recherche de bénévoles.